



Bulletin municipal de *Montcarra*

www.montcarra.fr

Janvier 2018

La Grande Rue sécurisée !

le PLU est terminé !

*Le commerce de proximité
bientôt en service !*

*L'évaluation du plan de gestion
de l'étang de Gôle est en cours*

Balcons
DU
Cauphiné
COMMUNAUTE
DE COMMUNES

Sommaire

Le mot du maire	3
Travaux	4
Urbanisme	5
Bientôt le commerce !	6
Administratif	7
Finances	8
Locations locaux communaux	9
École	10
CCAS	12
Patrimoine	14
Fleurissement	15
ENS de l'étang de Gôle	16
Pêle-mêle de l'année 2017	18
Les classes en 7	20
État civil en 2017	20
Fêtes de quartier	21
Associations	22
CC des Balcons du Dauphiné	30
Opération d'amélioration de l'habitat	31
Économie locale	33
Le chat forestier	32
Guide pratique	34
Coordonnées diverses	35
Calendrier 2018	36



Estelle Garcia
Claudine Moreau

Estelle Garcia est votre nouvelle secrétaire de mairie. Elle est assistée temporairement par Claudine Moreau en CDD durant le temps de mettre tous les dossiers à jour.



mairie de **Montcarra**

Direction de la publication : David Emerald, maire
Rédaction : Membres du conseil municipal, secrétaires, associations
Photos : élus, associations, M. Aznar, P. Di Raffaele-Thuilier, F. Perrissez
Conception : Commission communication
Mise en page/Graphisme : Florence Perrissez.
Impression : NumeriP - La Tour du Pin - Sur papier 100% recyclé et blanchi sans traitement chimique.



De superbes compositions de particuliers remarquées par le jury communal. Elles participent à l'embellissement du village



Un gardien à l'étang de Gôle



1200 € remis au Téléthon par le Comité des fêtes en décembre

**Population officielle à Montcarra
au 1^{er} janvier 2017
= 511 habitants**

Votre site municipal **montcarra.fr** a changé d'aspect en ce début d'année pour vous apporter plus de services.

La mise en forme a évolué.

Des perturbations pourront se faire sentir encore quelques temps afin de mettre à jour toutes les rubriques. Merci de votre compréhension.

Retrouvez également diverses informations sur la page Facebook "Mairie de Montcarra".



Le mot du maire



David Emerald
maire de Montcarra

**Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,**

Comme chaque année, le bulletin municipal me permet de vous adresser, à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous renouvelle ceux de la municipalité que l'on vous a souhaités le samedi 13 janvier à la salle polyvalente aux traditionnels vœux du Maire.

C'est le moment pour moi de faire le bilan de l'année écoulée et de vous expliquer les actions conduites par vos élus, les réalisations 2017 et les projets sur lesquels nous allons travailler au cours de l'année 2018.

En effet, de gros travaux se sont terminés cette année, pendant que d'autres sont déjà lancés pour 2018 :

Concernant la voirie tout d'abord, la rénovation du réseau d'assainissement, l'enfouissement des réseaux électriques et communications, le remplacement des candélabres et la mise en conformité des trottoirs sur la Grande rue ont été des investissements importants à la fois pour le syndicat des eaux et pour la commune. Ces travaux améliorent la sécurité des piétons dans cette rue étroite du centre du village, tout en réduisant la vitesse des automobilistes.

La mise en place d'un plateau surélevé à l'entrée du village rue des Fontaines, et l'aménagement avec ralentisseurs sur la route de Fuissieux font désormais aussi ralentir les automobilistes imprudents dans ce hameau et aux abords du Haras.

La compétence voirie cédée à la communauté de communes ces dernières années, est retransférée à la commune depuis le premier janvier 2018. Le conseil municipal espère que les travaux sur la voirie seront ainsi facilités dans les années à venir. Ces travaux pour la sécurité de la traversée du village devraient effectivement se poursuivre en 2018/2019 avec l'aménagement de la rue des Fontaines. L'étude est déjà lancée.

La mise en forme du PLU, ensuite, ainsi que sa validation par les différentes instances sont des moments importants pour une institution. Le PLU de Montcarra a été approuvé par le Conseil Municipal fin août 2017 et validé par le préfet.

Par ailleurs, tous les guichets de la sous-préfecture étant maintenant fermés au public (depuis le 16 octobre 2017), vous devez désormais effectuer toutes vos démarches administratives en ligne. Aussi, afin de lutter contre la fracture numérique et apporter un service de proximité à nos administrés, un « point d'accueil numérique » est à votre disposition en mairie. Il a été inauguré en octobre par le sous-préfet du canton de La Tour du Pin, M. Thomas Michaud.

Les études d'évaluation et de réactualisation du plan de préservation et d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible de l'étang de Gôle se dérouleront durant toute l'année 2018. Ce sera une étape importante car de cette évaluation seront dégagées les grandes orientations des dix prochaines années pour le site, avec des actions concrètes programmées et inscrites dans le plan de gestion.

Un projet attendu de la plupart d'entre nous qui est sorti de terre cette année : le commerce multiservices qui devrait se concrétiser au printemps. Nous souhaitons une entière réussite au(x) futur(s) gérant(s). La mairie a fait le maximum pour soutenir la création de ce service de proximité. Il appartiendra à chacun d'entre nous de le faire vivre.

Et enfin, l'étude pour l'agencement du terrain acquis derrière la mairie et l'école a débuté en fin d'année. Nous vous tiendrons informés des projets.

Le Conseil municipal, et moi-même sommes heureux de présenter à chacune et à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité. Ces vœux s'adressent également à tous ceux qui vous sont chers, à tous ceux qui se trouvent en difficulté pour des raisons diverses et qui attendent de cette nouvelle année des jours meilleurs.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture et vous renouveler tous mes vœux pour l'année 2018.

David Emerald

Voirie

► GRANDE RUE :

Malgré les problèmes de coordination avec la nouvelle communauté de communes des Balcons du Dauphiné, les travaux dans la Grande rue sont enfin terminés. La sécurité des piétons a été améliorée et la rue embellie grâce à l'enfouissement des réseaux et la création d'espaces fleuris.

Nous appelons les automobilistes à respecter les priorités, pour la sécurité de tous.



Travaux Grande rue : Avant/Après enfouissement des réseaux électriques/Création de trottoirs

► FUISSIEUX :

Deux dos d'âne et un plateau ont été réalisés afin de réduire la vitesse dans ce hameau et pour la sécurité aux abords du Haras.



Création d'un plateau surélevé à l'entrée du hameau de Fuissieux

► RUE DES FONTAINES :

Le plateau surélevé a enfin été réalisé sur la rue des Fontaines, afin de réduire la vitesse à l'entrée du village au croisement avec le chemin du Bidaud et l'impasse Montfleurier. Nous espérons que cela permettra aux riverains de sortir un peu plus sereinement de leurs habitations, chemin ou impasse autour de ce carrefour.

Compétence voirie

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné n'ayant pas repris cette compétence optionnelle, elle va restituer la voirie aux communes. En effet bien que chacune des trois intercommunalités la gérait avant la fusion, les modalités différaient beaucoup trop entre elles, et une uniformisation n'était pas envisageable.

Les travaux en cours ont été terminés en 2017, selon la loi applicable dans le cadre des fusions. Un montant de compensation est en négociation.



Avant



Après

Travaux rue des Fontaines : un virage dangereux pour les automobilistes, les riverains et les piétons.

Pour la sécurité des piétons dans ce virage dangereux, il a été aménagé un espace végétal pour créer une barrière visuelle entre la route et le trottoir.

Nous demandons aux riverains ou visiteurs de ne plus se garer sur ce trottoir, afin de le laisser à l'usage exclusif des piétons

En effet les voitures régulièrement garées à cet endroit, comme sur la photo, forcent le cheminement des personnes sur la chaussée, ce qui est très dangereux dans ce virage déjà source de plusieurs accidents. Il est possible de se garer un peu plus bas dans le chemin du Bidaud.

PLU: Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du PLU commencé fin 2015, a été un gros travail, cependant réalisé en un temps record, ce qui a permis d'éviter tout surcoût. Il a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 août 2017. et validé par le Préfet. Ce document est consultable en mairie et sur le site montcarra.fr/rubrique-urbanisme.

Achat de terrains

La commune s'est portée acquéreur des terrains situés derrière le bâtiment mairie/salle polyvalente. Cela permettra d'envisager d'éventuels projets futurs pour l'évolution du village. Pour l'instant, une étude d'aménagement pour une aire de jeu et un parking est en cours.

Civisme

Les risques de chutes de branches et d'arbres sur les chemins, voies publiques, ou lignes électriques causés par les intempéries et les vents violents très fréquents depuis quelques temps, sont des risques que l'on pourrait éviter dans la plupart des cas. En effet, il convient de rappeler qu'il est de la responsabilité et appartient aux propriétaires riverains d'assurer l'entretien de leurs bois et d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies situés en bordure des voies de circulation, que ce soit pour la sécurité de tous, mais également pour des raisons de visibilité de sécurité routière, piétonne et signalisation.

Le propriétaire est responsable en cas de sinistre.

En cas de manquement à cet entretien, la commune pourra émettre un avis de passage suivi d'une mise en demeure si rien n'est fait. Après cette dernière interpellation, la commune se verra dans l'obligation de faire réaliser les travaux nécessaires afin de garantir la sécurité. Les frais seront à la charge du propriétaire négligent.

Pour rappel, les riverains ont l'obligation de dégager les trottoirs des feuilles et végétaux provenant de leur

Urbanisme en 2017

Permis de construire : 7

Déclarations de travaux : 16

Certificats d'urbanisme opérationnels : 0

Certificats d'urbanisme informatifs : 7

Le service ADS

Application du Droit des Sols

Trois architectes conseillers vous renseignent avant l'instruction de vos dossiers de permis de construire, dans les locaux des Balcons du Dauphiné de Morestel. Sur Rendez-vous au 04 74 80 23 30.

jardin au droit de leur propriété. Les déchets peuvent être broyés pour le jardin (compost/paillage, etc.), soit portés en déchetterie, mais en aucun cas ne doivent faire l'objet de dépôts sauvages en bordure de chemins, ni être brûlés!!



Arbre déraciné en bordure de route par les vents violents du dimanche 10 déc. 2017 /Chemin de Fuissieu

Cimetière



Cimetière de Montcarra - Janvier 2018

En vue de se mettre en conformité avec la législation et l'objectif "Zéro Phyto", une gestion raisonnée va être mise en place dans le cimetière. Ce lieu représente celui où cet objectif est le plus difficile à atteindre, et le dernier de la commune à être encore traité par des produits phytosanitaires.

"Laissons reverdir nos cimetières!"

L'objectif sera de laisser l'herbe repousser dans les allées. Une période de transition sera longue et nécessaire, soyez indulgents!

Encore quelques mois de patience et le projet de commerce de proximité deviendra réalité dans notre village de Montcarra.

L'appel à candidature est lancé. Le ou les porteurs de projet qui seront retenus pourront créer leur activité. La municipalité espère un bar, de la restauration, une épicerie, et toutes les activités de services qu'il sera possible d'apporter aux habitants, comme dépôt de pain, presse, point poste, etc.
L'ouverture est prévue dans le courant du printemps 2018. La construction du bâtiment est portée par la SEMCODA, bailleur social. Cinq logements mis en location comme habitations occuperont l'étage, avec des garages en rez-de-chaussée derrière le local commercial, et parkings extérieurs. Le local commercial sera mis à disposition de la mairie.
La réussite de ce commerce dépendra de notre taux de fréquentation et on sait que l'on pourra compter sur les habitants de Montcarra entre autres.



Le bâtiment s'appellera "le Puits" car un ancien puits existait à cet emplacement - oct. 2017

A bientôt pour fêter cela ensemble au Puits bien sûr et avec modération également !

Petit historique :

Une maison accolée à une grange occupaient autrefois cet espace situé au carrefour des deux routes départementales: la maison Neyret, qui offrait aux Montcarra-diauds un commerce d'épicerie/quincaillerie ainsi qu'un café. La batteuse Neyret était remise dans la grange et faisait le tour des fermes lorsqu'il était le moment de "battre le grain".
Propriété ensuite de la famille Tripier (par le mariage de la fille Marthe Neyret avec René Tripier), l'ensemble a été acquis par la commune et démolie en septembre

2005 sous le dernier mandat de M. Guy Thomasset (2002-2008). La sécurité à ce carrefour sans visibilité a ainsi pu être améliorée. En effet, lors de travaux réalisés au premier semestre 2007, la chaussée a été élargie, le stop supprimé (en venant de Rochetoirin), un plateau traversant a été créé ainsi que des trottoirs.
L'emplacement laissé vide avait été réservé pour un éventuel local commercial. La construction en a été initiée par Marc Moulin, maire sous le mandat précédent (2008-2014), suite à la fermeture du dernier café du village : le café Signol.



Carte postale ancienne maison Neyret-Épicerie/Quincaillerie



Le carrefour après démolition et aménagement, et avant la nouvelle construction - fév. 2017



Maison Tripier avant démolition - 2005

Au début du XX^e siècle, on ne comptait pas moins de cinq cafés ou restaurants dans le village : Archer, Bouverot, Latour, Morel et Tripier, ainsi que trois épiciers : Bathier, Cottaz et Neyret
(réf. livre de M. Mouilloud: "Montcarra, mon village en Dauphiné").

Montcarra comptait 673 habitants en 1856, et plus que 179 en 1968 !

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) modernise la relation de l'usager avec l'administration en dématérialisant les procédures

Les démarches administratives sont désormais à effectuer sur internet.

Ce PPNG permet ainsi de répondre aux besoins d'efficacité, de simplicité et d'accessibilité exprimés par les administrés, qui n'ont plus à se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour leurs démarches. Les guichets sont d'ailleurs fermés depuis le 16 octobre 2017.

Cette réorganisation permettra en outre aux agents de dégager du temps pour se consacrer à leurs autres missions de service public.

► En pratique

► les dossiers se font désormais à partir des télé-procédures sécurisées, disponibles sur internet (voir encadré)
► L'achat de timbres fiscaux peut se

faire sous forme électronique sur le site internet des impôts, à l'adresse : <https://timbres.impots.gouv.fr>
► Le titre sera envoyé au domicile du demandeur par courrier postal suivi.

► Cartes d'identités/Passeports

En ce qui concerne les cartes d'identité, de nouvelles modalités de délivrance ont été mises en place depuis le 21 mars 2017. Les demandes sont en effet maintenant alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Le dossier pourra être pré-établi par téléprocédure, mais il sera nécessaire ensuite de se rendre dans une mairie équipée du "dispositif numérique de recueil" avec les pièces justificatives pour finaliser la demande et prendre l'empreinte.

Les télé-services déjà disponibles

► **Amendes :** <https://www.antai.gouv.fr>

► **Associations :** <https://www.service-public.fr/associations>

Pour déclarations de création, modifications, dissolution

► **Titres sécurisés :** <https://ants.gouv.fr/>

- Pré-demande de carte d'identité/passeport

- Immatriculation/carte grise

- Permis de conduire

Attention aux sites potentiellement frauduleux. Vos démarches doivent être faites uniquement sur ces sites sécurisés !

Les communes équipées de ces dispositifs de recueil biométriques aux alentours sont : Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin, l'Isle d'Abeau, le Pont de Beauvoisin ou encore Crémieu.

► Un point d'accueil numérique en mairie de Montcarra

Un point d'accueil numérique a été installé dans le hall de la mairie. Il est à votre disposition pour vous permettre d'effectuer toutes vos démarches en ligne. La secrétaire pourra ainsi vous guider si besoin.



Le point d'accueil numérique de Montcarra a été inauguré par M. Thomas Michaud, sous-préfet de La Tour-du-Pin, le 9 octobre dernier. "Apporter du service de proximité à la population permet d'être au plus proche des usagers tout en limitant leurs déplacements".

Règlementation sécheresse

L'arrêté préfectoral n° 38-2017-12-26-007 du 26 décembre 2017 prolonge l'état d'alerte renforcée pour les eaux souterraines sur la commune jusqu'au 31 mars 2018. En effet, la situation très déficitaire des nappes souterraines ne s'est pas améliorée. Les restrictions concernant les eaux superficielles sont, elles, toutes levées compte tenu de l'amélioration de la situation.

Il convient de respecter les restrictions relatives à cet arrêté, à savoir :

- interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés, les jardins d'agrément, sauf arrosage par "goutte à goutte" qui est autorisé de 20h à 6h,
- interdiction d'arroser les jardins potagers entre 6h et 20h,
- interdiction de laver les véhicules hors stations

professionnelles équipées de lance "haute pression" ou de recyclage d'eau,

► arrêter les fontaines en circuit ouvert (particulièrement celles branchées sur le réseau d'eau potable)

► interdiction du lavage des voiries sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses-laveuses automatiques.

Afin de soulager la ressource et de retarder un éventuel renforcement des restrictions, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics. **La sécheresse sur notre département est importante, ce sont les efforts de chacun qui permettront de ne pas l'aggraver par nos prélèvements.**

Budget communal 2017

Une gestion maîtrisée qui porte ses fruits:

Les dernières évolutions de l'intercommunalité ne permettent pas encore d'avoir une vision complète des transferts et du pacte fiscal entre la commune et la communauté de communes. Cependant les éléments du contexte extérieur permettent d'être optimistes, avec notamment le maintien des dotations (après 3 années de baisse) prévu dans la nouvelle Loi de finance pour 2018. C'est dans ce contexte plutôt favorable que s'inscrit la seconde moitié de notre mandat.

Au terme de cette troisième année de mandat, nous pouvons constater que les efforts réalisés et la maîtrise des dépenses de fonctionnement portent leurs fruits.

En effet, les dépenses réelles de fonctionnement attendues en fin d'année vont frôler les 305 000 € alors qu'elles s'élevaient à 333 000 € l'an dernier. Malgré une baisse des dotations en 2017, le résultat de fonctionnement (hors cessions) dégage un excédent de près de 40 000 €.

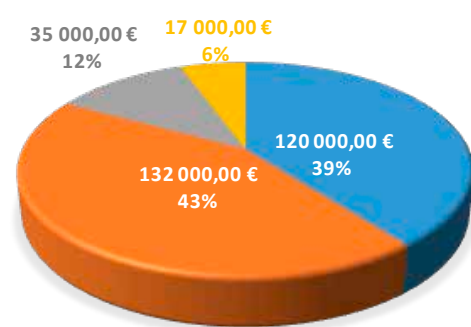
Le potentiel d'autofinancement de la commune s'élève à plus de 200 000 € pour financer les investissements. La maîtrise financière annuelle permet de dégager 40 000 € au moins, par an, du fonctionnement jusqu'à la fin du mandat.

Ces efforts vont permettre de lancer un programme d'investissements construit sur cet autofinancement, sur des subventions et sur l'emprunt dans un contexte financier toujours très favorable.

Les écritures de cessions (recette de fonctionnement – dépense d'investissement pour 188 006 €) liées à la valorisation du projet « d'immeuble commerce » en cours de réalisation s'équilibre sur les deux sections du budget. Si les nouvelles sont bonnes, elles n'autorisent pas à lâcher du lest et le programme d'investissements s'inscrira dans une anticipation budgétaire nous permettant de nous assurer de la pérennité financière de la collectivité.

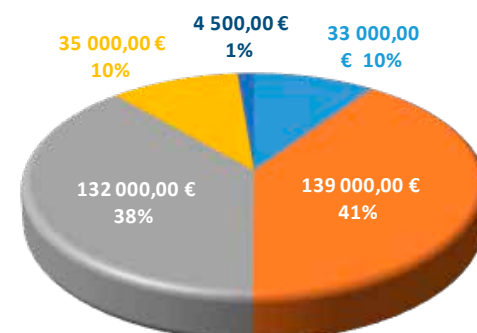
Compte Administratif 2017

Fonctionnement estimé au 01/12/2017



Dépenses
304 000 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières



Recettes
343 500 €

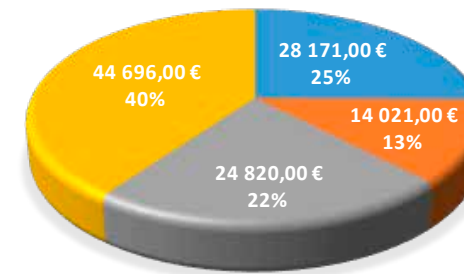
- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotations participations
- Revenus des immeubles
- Autres produits

Excédent de l'exercice	39 500 €
Résultat de fonctionnement antérieur	20 892,66 €
Résultat de fonctionnement cumulé	60 392,66 €
Complément cession*	188 006,00 €
Excédent définitif de fonctionnement attendu	248 398,66 €

Écritures de cessions Semcoda

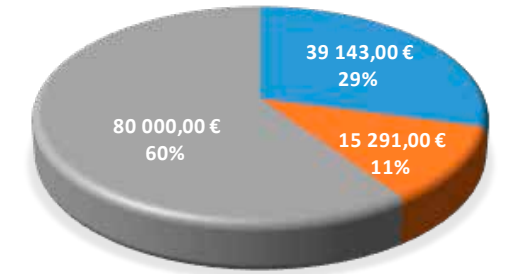
* Fonctionnement recettes	188 006 €
** Investissement dépenses	188 006 €

Investissement estimé au 01/12/2017



Dépenses
111 708 €

- Remboursement du capital d'emprunts
- Etudes et logiciels
- Subventions versées
- Dépenses d'équipements



Recettes
134 434 €

- Dotations fonds réserves
- Subventions d'investissement
- Autres recettes financières

Excédent d'investissement attendu 2017	22 726,00 €
Excédent d'investissement antérieur	254 043,89 €
Excédent d'investissement cumulé	276 769,89 €
Complément cession **	-188 006,00 €
Résultat définitif d'investissement attendu	88 763,89 €

Impôts locaux - taux 2017

Taxe habitation : 9,12 %
Taxe foncier bâti : 18,89 %
Taxe foncier non bâti : 58,59 %

Locations locaux communaux

La gestion des locaux communaux est assurée par la commune. Une mise à disposition est accordée en priorité aux associations de MONTCARRA (gratuitement) puis aux habitants et contribuables de MONTCARRA sur réservation en mairie. Ces priorités éteintes, la location de la salle ou du stade pourra être attribuée à des personnes extérieures sous parrainage d'un habitant du village.

► SALLE POLYVALENTE

La salle a une capacité de 100 personnes assises et dispose d'une cuisine équipée.

Les dispositions du contrat de location sont disponibles auprès du secrétariat et sur le site montcarra.fr.

► STADE

La mise à disposition du stade se fera moyennant la modique somme de 50€ pour la journée, avec eau et électricité fournies.

► FOUR BANAL

Il est prêté aux habitants du village désireux de l'utiliser, sous condition de mise en œuvre de chauffe et cuisson selon les bonnes pratiques d'utilisation par une personne compétente, afin de préserver son bon fonctionnement.

Tarifs de location Salle polyvalente en €	Habitants de Montcarra		Personnes extérieures (sous parrainage)	
	Été	Hiver	Été	Hiver
Week-end	250	300	400	450
Journée en semaine (hors jours scolaires)	100	150	150	200

Possibilité de louer sur 2 jours en cas de jours fériés le Vendredi : Vendredi/Samedi ou le Lundi : Dimanche/Lundi au même tarif que le WE





École

Activités scolaires réalisées en 2016-2017

► PROJET PHOTO DE L'ÉCOLE :

- **Intervention d'une photographe Hélène Bléhaut** en résidence à l'école pendant une dizaine de jours. Les élèves de toutes les classes ont produit des photos et nous avons tout réuni sur un petit livre distribué à chaque famille de l'école.

- Travail tout au long de l'année dans le cadre du projet **"correspondance photographique"** pour les classes de GS au CM2 qui consistait à répondre en photographie à des photographies qui nous étaient envoyées.

► SORTIES SCOLAIRES :

- Les CM sont allés à Virieu pour visiter l'exposition de **"Résistance en chemin"**. Pendant que la classe de Mme Rossini visitait **le château**.

- Les classes de PS, MS, GS sont allées à Saint Nicolas de Macherin pour visiter **la ferme aux abeilles** où les enfants ont pu confectionner des pains d'épices et observer la vie des abeilles et leur importance dans la biodiversité.



"L'abeille gourmande"

► AUTRES PROJETS

- Toutes les classes ont participé au **Téléthon** en vendant des luminions au profit de l'association. Nous avons récolté **360 euros** à cette occasion, et les recettes de la vente ont été entièrement reversées au Téléthon. Nous réitérons l'action cette année.

- La classe de Mme Mathy a travaillé sur le **thème de l'écologie** : avec la collecte de bouchons, l'école de

Montcarra a gagné le concours organisé par le collège de Saint-Chef avec la plus grande récolte proportionnellement à la taille de l'école.

Nous réitérons la collecte de bouchons cette année.

- Elle est aussi allée parcourir le sentier allant de l'ancien four à pain au haras de Montcarra afin d'observer le **circuit de l'eau sur la commune de Montcarra**.

- Les classes de la GS au CM2 ont participé à une sortie avec l'association Lo Parvi autour de l'étang de Gôle.

- Les CM ont participé encore cette année à un **projet Vélo**. Les élèves ont eu plusieurs séances d'entraînement à proximité directe de l'école.

- Les classes de PS, MS, GS ont réalisé tout un **projet autour de la croissance des plantes**, ce qui a donné lieu au spectacle de fin d'année présenté à la kermesse.

- Cet automne, les CE et CM ont pu profiter de l'exposition sur la Grande Guerre à Montcarra pour le 11 novembre, lors d'un après-midi qui leur a été spécialement consacré.



Exposition "La Grande Guerre"

Les enseignants et leurs classes :

Marie Laure Byhet, directrice12PS 11MS 6GS
remplacée par Chrystelle Cotte le jeudi
Sandrine Rossini.....7GS 17CP
Frédéric Merlin6CE1 8CE2
Marianne Mathy.....11CM1 8CM2

Maternelle : PS=Petite section/MS= Moyenne section/GS=Grande section

Retour aux 4 jours

Le nouveau gouvernement a donné la possibilité aux communes de revenir à la semaine des 4 jours pour cette nouvelle rentrée scolaire 2017/2018.

La municipalité a alors rapidement engagé une concertation avec les parents d'élèves délégués et les enseignants. Un sondage a été fait auprès des parents d'élèves et le choix a été adopté en faveur de la suppression des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) du soir afin de libérer à nouveau les enfants le mercredi.

La mairie a cependant souhaité laisser en place une aide aux devoirs qui est proposée aux enfants pendant des temps de garderie des lundis et jeudis.

Rentrée scolaire 2018

Les inscriptions sont à faire en mairie au cours du mois de février 2018. Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile. La directrice de l'école recevra ensuite les familles à partir du mois d'avril, sur rendez-vous, afin de prendre contact avec elles.

Une matinée d'adaptation pour tous les futurs petits accompagnés par l'un des deux parents sera organisée sur la deuxième quinzaine de juin, à une date précisée ultérieurement.

Tél. école : **04 74 92 52 67**

La rentrée se déroulera **le lundi 3 septembre 2018**, selon les modalités qui seront affichées au panneau d'informations de l'école .

Périscolaire/Restauration

► MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour inscrire un enfant au périscolaire ou/et à la cantine, il faut constituer un dossier, téléchargeable sur le site de la mairie de Montcarra, puis le remettre en mairie. Un compte sera alors créé sur le portail famille afin que les parents puissent effectuer les réservations nécessaires ainsi que les annulations le cas échéant. Pour rappel, les réservations doivent se faire au plus tard le mardi 12h pour la semaine suivante.

► RÈGLEMENT/TARIFS

Le règlement intérieur du périscolaire est accessible sur le site de la mairie de Montcarra ainsi que les tarifs. Pour rappel, le repas est facturé 3,50€, quel que soit le quotient familial. Les tarifs du périscolaire varient entre 1,60€ et 2,00€ selon le quotient familial et s'appliquent par tranche horaire (7h30-8h30/16h30-17h15/17h15-18h00).

► FONCTIONNEMENT

Le périscolaire du matin est assuré par Myriam, elle accueille les enfants de 7h30 à 8h30 (heure d'arrivée libre) dans la salle polyvalente. Elle les accompagne ensuite dans l'école.

La pause méridienne est assurée par Charlotte, Nadine et Myriam, de 11h20 à 13h25. Charlotte récupère les élèves de PS/MS/GS, Myriam récupère les CM1/CM2 ainsi que les GS/CP et Nadine récupère les CE1/CE2. Le repas, livré par la Sogérès, est pris par l'ensemble des enfants dans la salle polyvalente. Ensuite, retour dans la cour de l'école (cour du haut) afin que les enfants aient un moment pour jouer et se détendre avant de regagner leur classe. Les jours où le temps ne permet pas de profiter de l'extérieur, ils restent dans la salle des fêtes et peuvent dessiner, faire des jeux de société...



Les enfants à la cantine encadrés de Charlotte, Nadine et Myriam (de G à D)

Le périscolaire du soir est assuré par Charlotte et Nadine, de 16h25 à 18h00 (heure de départ libre) et a lieu dans la petite cour de l'école (cour du bas) ou dans la salle polyvalente quand le temps n'est pas favorable. Pour rappel, le périscolaire du soir comporte deux tranches horaires, 16h30-17h15 puis 17h15-18h00.

Une aide aux devoirs est proposée les lundis et jeudis, de 16h45 à 17h15, pour les enfants souhaitant y participer.

Les agents du périscolaire :

Charlotte AlessiDirectrice du périscolaire
Françoise Signol ATSEM
Myriam GabarronAgent de service technique (cantine, garderie, ménage)
Nadine BinsseAssistante auprès des enfants (cantine, garderie, ménage)



Repas annuel du CCAS

Le repas du CCAS s'est à nouveau déroulé dans la bonne humeur avec 26 personnes de plus de 72 ans pour qui le repas est offert par la municipalité, et 4 personnes de moins de 72 ans. Tous peuvent être accompagnés par des personnes de leur choix, même si elles n'ont pas l'âge requis, en payant leur repas. Les membres du CCAS, bien sûr participent et donnent de leur temps pour toute

l'intendance et la préparation de cette journée. Il y avait : Chantal à la mise en place, Danièle à la déco, Murièle, Béatrice, Nadine et Viviane en cuisine et service. Laurent, Paul, David et Richard pour le service. Rangement et nettoyage pour tous! Merci à Virginie pour les sets de table. L'animation Karaoké menée de main de maître par David, accompagné par Murièle, Béatrice et Marie Thérèse Levy a permis de passer un bon après-midi. Danièle Vigneux nous a fait l'honneur de pousser la chansonnette à cappella à plusieurs reprises, Bravo à elle !



Préparation des colis de Noël

En fin d'année, toute l'équipe du CCAS s'est retrouvée pour confectionner 36 colis, destinés à 47 personnes (dont des couples). Un présent qu'ils ont eu la joie de porter aux aînés avant les fêtes. C'est avec beaucoup de plaisir, que chaque année des idées fusent pour mettre un petit plus dans ce colis qui fait briller les yeux des anciens. Une carte confectionnée par les enfants de l'école accompagnait chaque colis.



Les membres du CCAS au service lors du repas



Repas du CCAS-2017

Four communal



Claude Mouilloud à l'accordéon, Jean-Paul Saget pour la chansonnette et les membres de l'ACM en habits d'autrefois pour une fête du four en folklore!



Le ruban a été coupé selon la tradition, en présence de nombreux Montcaradiauds - 14 mai 2017

Les travaux du four communal se sont achevés en ce début d'année 2017 avec l'embellissement de la façade du bâtiment. Les travaux avaient été réalisés en plusieurs phases selon les directives du département. La première, en 2015, a consisté en la réparation de la voûte et la sole du four, puis le toit et les murs ont été revus et consolidés en 2016. Le four a pu reprendre ses fonctions dans de bonnes conditions. Le financement a entièrement été assuré entre les subventions (Département et Région) et l'association Autour du Clocher de Montcarra.

Il est utilisé régulièrement par le Sou des écoles, pour leur week-end "tartes et pizzas", par l'ACCA pour la cuisson des diots en février, ou encore par les habitants, que ce soit pour des repas de quartier, ou pour utilisation personnelle.

Rappel d'utilisation du four

Le four communal est mis à disposition et utilisable par tout habitant ou association de Montcarra dans la mesure où il est mis en fonctionnement dans le respect des bonnes pratiques d'utilisation et de mise en chauffe, par une personne ayant connaissance de ces obligations.

Chemin ruraux

Vie des ânes : Une partie de la haie pédagogique a été plantée au printemps le long de ce chemin. Elle a malheureusement bien souffert de la sécheresse malgré les arrosages assurés durant l'été. Les plantations vont se poursuivre cet hiver.



Des boutures diverses ont également été plantées par les élus sur le chemin réhabilité derrière le stade

L'église



Parmi les travaux prévus pour l'église, selon les évaluations menées sous le mandat précédent avec Marc Moulin, figuraient ceux concernant l'électricité.

Vous pouvez faire un don déductible des impôts par l'intermédiaire de la fondation du patrimoine. Renseignements rubrique "patrimoine local" sur www.montcarra.fr.

Des devis ont été réactualisés pour la mise aux normes du tableau et de l'installation électrique, ainsi que pour l'automatisation des cloches. L'étude est en cours avec l'association ACM, Autour du Clocher de Montcarra, qui récolte des fonds pour le patrimoine du village, afin d'en prévoir le financement.

Fleurissement communal

Un contexte de restrictions budgétaires

La commune fait appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts et fleuris sur la commune. Le budget dédié ne peut pas échapper aux restrictions budgétaires que nous impose le contexte actuel. Aussi le contrat a dû être revu et le nombre de passages des intervenants a été restreint. Le nombre de tontes par an a par exemple été réduit, nous espérons aussi évoluer vers une taille plus durable des arbres et arbustes. Il faudra du temps pour arriver à modifier ces pratiques afin d'arriver à un résultat acceptable.

De nouveaux espaces fleuris

Ce contexte de restrictions ne s'applique pas au comité de fleurissement qui affiche une bonne santé financière! Et c'est tant mieux pour le village! Le comité a ainsi

financé les nouveaux massifs dans la Grande Rue, à la suite des travaux. Par contre il faut bien évidemment tenir compte de ces limitations d'entretien, le paillage avec cailloux améliore non seulement l'effet esthétique, mais limite grandement la pousse des adventices. Ce sont des plantes vivaces qui ont été plantées par Thomas Petitpierre, paysagiste à Montcarra. Notons aussi que l'arrosage est assuré par les riverains!

Nouveau massif également à l'entrée du village, au croisement de la rue des Fontaines et chemin du Bidaud, réalisé entièrement par les membres du comité! cf photo Pour rappel, c'est grâce à l'organisation de la randonnée des fleurs, que le comité assure ce financement, et au travail des bénévoles, que le cadre de vie du village peut-être sans cesse amélioré pour le bien-être de tous ses habitants ou visiteurs.



Le jury communal 2017 était composé de passionnés de jardinage, et professionnel extérieur à la commune



Plantations du nouveau massif par le comité de fleurissement à l'entrée du village rue des Fontaines



Nouveaux massifs dans la Grande rue

Concours communal des maisons fleuries

Dans la catégorie "jardins fleuris" :

Le 1^{er} prix a été attribué à Christine Rivoire, qui a doublement été récompensée car primée également au concours départemental (photo ci-dessous).. Le 2^e prix revient à Virginie et Maxime Signol, et le 3^e à Elisabeth Magnard.

Dans la catégorie "jardins potagers" :

le 1^{er} prix revient à Jacky Bourgeois, le 2^e à François Tulino, et le 3^e à Jean Magnard.

Deux prix exceptionnels :

Le jury a également attribué un prix à Daniel Nebois pour son fleurissement sur la voie publique qui met en valeur le secteur du four communal et un encouragement pour Charlotte et Bertrand Haar pour leur fleurissement des "Écuries de Montcarra".

Le comité se félicite de tous les nouveaux inscrits, et remercie tous les participants. Il leur donne rendez-vous en 2018 pour exprimer leur créativité.

Voir la photo des lauréats en p 19.

Concours départemental



Cette année, c'est Christine Rivoire (au centre sur la photo) qui a eu les honneurs au concours départemental, avec un prix pour les maisons fleuries. Pas de récompense pour le village... De nouvelles communes inscrites dans notre catégorie des moins de 1000 habitants ayant obtenu plus de points que Montcarra. Nous espérons faire mieux l'année prochaine!



Le comité de site en visite à l'étang...



...avant restitution des études en salle.

Comité de site - 28 juin 2017

Le comité de site de l'ENS de l'étang de Gôle, réunit les différents acteurs du lieu. Il permet de faire le bilan des actions et études réalisées pour l'année écoulée. Cette rencontre entre utilisateurs, intervenants et professionnels a débutée sur site autour de l'étang, fin juin. Chacun a ainsi pu profiter d'explications très concrètes sur le terrain.

Une projection des résultats des études a suivi en salle polyvalente, avec débats. Ce rendez-vous permet échanges et discussions entre les différentes personnes et points de vue, afin de progresser et de continuer avec une bonne gestion, de trouver aussi des solutions pour limiter les coûts, souci récurrent et dorénavant quotidien de toute collectivité.

Actions 2017 du plan de gestion :

- **Une table de lecture du paysage** a été installée à l'entrée du site sur la place de l'église, au départ du sentier piéton. De cet emplacement, la vue s'étend sur l'étang de Gôle et toute la vallée.
- **Le suivi annuel de l'avifaune** a été réalisé par Lo Parvi,
- **Le panneau d'entrée de site** a été remplacé suite à l'effondrement de la structure bois (*photo ci-dessous*).
- **L'entretien régulier** du site est assuré par Thomas Petitpierre, paysagiste à Montcarra.
- La balade théâtralisée prévue en mai a dû être annulée, mais elle a été remplacée par **une visite guidée** du site avec M.Ferro. Sept personnes sont venues malgré la météo. Une dizaine d'espèces d'oiseaux a été repérée, dont le grand corbeau (*Corvus corax*), ainsi que quelques amphibiens dont grenouilles agiles et leurs pontes, et au moins 5 tritons palmés dans la mare pédagogique... Ces visites sont toujours très appréciées du public.

Ces actions sont toutes subventionnées par le Département à hauteur de 94,68% pour l'année 2017. La commune gère elle-même le site tout en bénéficiant d'un suivi technique du services des ENS.

- **Un entretien de la pêche** a été réalisé par l'association des pêcheurs de l'étang de Gôle. Les bénévoles se chargent également d'un nettoyage des zones de pêche, élagage des arbres, et propreté du site.



Pose du panneau d'entrée de site de l'ENS de l'étang de Gôle par l'ONF, en présence d'un technicien du département

La pêche à l'étang de Gôle est réglementée et gérée par l'association des pêcheurs de l'étang.
Voir p25

Balade théâtralisée 2018
A noter dans vos calendriers!
à l'étang de Gôle
le dimanche 22 avril de 15h à 17h,
Et avec des acteurs locaux...!
Inscriptions auprès du secrétariat de Lo Parvi par téléphone ou sur répondeur au **04 74 92 48 62** du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par courriel à **contact@loparvi.fr**

Suivi de l'avifaune

Le suivi de l'avifaune par Lo Parvi a permis de noter 58 espèces d'oiseaux sur le site en 2017, (contre 61 en 2016), dont 12 aquatiques ou palustres, et 1 espèce nouvelle pour le site: deux Aigrettes garzettes étaient présentes un matin de printemps, sur l'étang de Fuyssieux.

Au total, la liste des oiseaux observés sur le site depuis 2007 s'élève donc à 105 espèces différentes.



Héron cendré Aigrette garzette

Aigrette garzette - *Egretta garzetta*, répertoriée sur les Listes rouges Nationale, Régionale et Départementale En danger



Longueur totale (bec compris) de 56-67 cm, plus courte sur pattes et de taille inférieure au Héron cendré (L ≈ 90 cm) et à la Grande aigrette (L ≈ 95 cm). D'après le célèbre ornithologue suisse Paul Gêroudout (1917-2006), l'Aigrette garzette a augmenté son aire de présence vers le nord, depuis la Camargue, à partir de la première moitié du XXème siècle, où les premières ont été observées en Dombes vers la fin des années 30, mais aussi en Loire-Atlantique, Vendée, Saône et Loire, Pyrénées -Atlantiques, et. Et en Isère (depuis 1950) où elle serait nicheuse actuellement sur 1 ou 2 communes proches du Rhône... Des apparitions d'erratiques sont assez fréquentes jusque dans le Nord, et en Belgique. Comme la plupart des ardeidés, le régime de l'Aigrette garzette comprend, en plus de certains poissons (petits Cyprinidés, anguilles...), des amphibiens et leurs têtards, des vers, des crustacés, des insectes aquatiques ou champêtres, des mollusques et parfois même des jeunes couleuvres ou des petits rongeurs...

Suivi faune et flore

Le suivi de la passerelle installée sous le pont du ruisseau de St-Savin, et qui permet d'éviter les écrasements de la faune sauvage, a permis la découverte d'une nouvelle espèce de petit mammifère pour le site, **l'hermine**, ce petit animal qui se nourrit principalement de campagnols, devient tout blanc en hiver, et dont la fourrure est bien connue pour avoir été utilisée dans la conception de parures vestimentaires... D'autre part les photos ont montré que ce passage à faune était aussi emprunté par les chats du village.



Une hermine sur la passerelle à petite faune sous la route - 05/04/17

Au total encore au moins 5 espèces nouvelles de faune et de flore viennent augmenter la liste de ce site ENS en 2017 :

<i>Onopordon acanthium</i>	Onopordon à feuilles d'acanthé	Espèce assez rare en Isle Crémieu
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	Espèce commune en Isle Crémieu
<i>Mustela herminea</i>	Hermine	Liste rouge Nationale (préoccupation mineure)
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Protection nationale, Directive Habitats, Directive Oiseaux
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Protection nationale, Directive Habitats (annexe 4)

Évaluation et renouvellement du plan de gestion

Le deuxième plan de gestion de l'ENS, Espace Naturel et Sensible de l'étang de Gôle, arrive à son terme des 5 ans, il convient donc de le renouveler.

Ce document permet de planifier les opérations à effectuer sur le site afin de permettre la connaissance de ce milieu, des espèces animales et végétales présentes, son évolution, et ainsi permettre sa pérennisation pour les années futures. Une étude a été lancée, elle devra d'abord faire l'évaluation du plan échu, puis faire des propositions à la mairie pour les actions à mener dans les dix années à venir. Les élus sont épaulés par le département, service des espaces naturels, qui soutient également financièrement la commune.



Stéphanie Thienpont et Mélanie Hugon, écologues du bureau d'études retenu, que vous aurez peut-être l'occasion de croiser sur le site en 2018.

Pêle-mêle de l'année 2017



Commémoration du 8 Mai



Dépôt de gerbes du 14 Juillet

Discours devant l'arbre de la liberté



Commémoration du 11 Novembre

Commémoration un peu exceptionnelle cette année pour la Grande Guerre de 1914-1918, en présence de Mme Marjolaine Meynier-Millefert, députée, de M. Didier Rambaud, sénateur de l'Isère (tous deux à gauche sur la photo), de Christophe Douchet, ancien militaire (au centre), de maires des communes voisines, et d'un public venu nombreux pour l'occasion malgré le temps pluvieux. La cérémonie a été suivie par une visite de l'exposition et du verre de l'amitié.



Une exposition de matériel et objets militaires a été organisée par Christophe Douchet, et deux de ses collègues collectionneurs, du vendredi 10 au dimanche 12 novembre en mairie. L'après-midi du vendredi a été réservé pour la visite des classes de l'école primaire du village. Ils ont ainsi pu profiter de toutes les explications de ces professionnels.

Exposition du 10 au 12 novembre



La classe des CM du village en visite guidée de l'exposition



Nettoyage de printemps - 27 mars



Marjolaine Meynier-Millefert en visite à Montcarra - 4 septembre

Madame Meynier-Millefert, députée de notre circonscription, est venue en mairie de Montcarra afin de faire connaissance avec la commune et ses problématiques.

En cette rentrée scolaire, elle en a profité pour aller à la rencontre des enseignants de l'école primaire et maternelle du village.

Sur la photo : 2^e en partant de la gauche, entre le maire et les enseignants



Remise du prix de la Marianne du civisme - 13 janvier 2018

Mariannes du civisme 2017

Ce titre vise à récompenser les communes qui ont obtenu le plus fort taux de participation lors d'élections locales ou nationales. Grâce aux électeurs de la commune, Montcarra s'est classée première dans le département de l'Isère pour sa participation citoyenne aux élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017, dans la strate de 251 à 500 inscrits sur les listes électorales et sur 104 communes concernées, avec un taux moyen des 2 tours de 90,32%.

Le prix a été remis lors des vœux du maire le 13 janvier 2018 par Mme Andrée Rabilloud et M. Lucien Perrin, présidente et vice-président de l'association des anciens maires de l'Isère, avec M. Maurice Durand, membre du conseil d'administration.



Le bureau de vote lors du dépouillement des élections



Les participants au concours des maisons fleuries et jardins potagers ont tous été récompensés - 13 janvier 2018

Remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2017

Les classes en 7



Les classes en 7 ont réuni 53 adultes et 4 enfants pour le traditionnel repas le dimanche 19 novembre dans la salle polyvalente. Comme de coutume, nous avons invité les personnes habitant Montcarra que nous avons pu recenser, ainsi que ceux qui ont eu habité la commune ou qui ont fréquenté les bancs de l'école. Le repas a été préparé par Adrien Sauvan, traiteur à Montceau.

Les quatre doyens de l'assemblée (90 ans) ont reçu un petit cadeau remis par les deux plus jeunes (10 ans). Après le repas une surprise nous attendait : une pièce de théâtre jouée par Françoise et Mireille, présentée par le petit fils de cette dernière.

Belle journée sympathique!

Claude Mouilloud

Photos
Patrice GOY



Pour les classes en 8

Se renseigner auprès de Nadine
Binsse Tél. 06 99 88 33 45

Fêtes de quartier



Fuissieux



Liobard



Bas du village

État civil en 2017

Nos joies...

LEVAVASSEUR Mathéo...le 22 janvier

PICCERELLE Cécilia le 17 février

BRILLAT Martin le 24 février

COMPIGNE Alice le 25 juillet

BARBIERE Mélissa ...le 18 décembre

Mariages

COMPIGNE Romain et
BERGER Anne-Fleur..... le 20 mai

SEULLIET Pierre et
PERRISSEZ Aline le 23 septembre

Nos peines

CERASUOLO Angélo le 9 juillet

DONCIEUX épouse PETITPIERRE
Jeannele 20 septembre

MERCIER Philippe le 2 décembre

CORRI épouse SEIGNOVERT
Josette le 21 décembre

RAYMOND Simone le 22 décembre

Coordonnées

ACCA Association de Chasse Communale Agréée
Président Patrick Couturier
04 74 97 06 88

ACM Autour du Clocher de Montcarra
Président Jean-Paul Saget
06 84 55 24 44

Le Cerf-volant bleu
Référente Danielle Vigneux
06 82 96 64 08

Les Chignoles de Montcarra
Président Thierry Lamorlette
06 12 35 52 63

Club des Magnauds
Présidente Chantal Navarro
04 74 27 76 43

Comité des fêtes
Président Christophe Douchet
06 62 29 00 53

Comité de fleurissement
Commission du comité des fêtes
Responsable Florence Perriszez
06 80 89 17 23

Les Panthères roses (Rugby)
Président Stéphane Drevard
06 08 25 58 98

Les Panthères roses féminines
Président Mathieu Chevrier
06 15 30 77 08

Société de pêche
Président René Signol
04 74 92 41 55

Association des Pêcheurs de l'étang de Gôle
Président Bernard Doidy
Secrétaire Hugo Pla:
07 71 75 53 33

Sou des écoles
Présidente Gaëlle Dugue
07 68 80 55 12

Les Théâtres d'extérieur
Président Jean Marie Vessiller
06 15 13 15 88

Yoga
Nathalie Barbaise
06 09 37 83 30

Comité des Fêtes

Chaque année trois manifestations majeures mettent de l'animation dans le village :

Le feu d'artifice du 13 juillet, la foire avec sa potée traditionnelle de septembre, la pose des luminaires de fin d'année pour enluminer le village et les fêtes de fin d'année avec la soirée du 8 décembre au profit du Téléthon.

On trouve rapidement sa place dans une équipe d'anciens et de nouveaux, le travail ne manque pas et l'organisation est bien rodée depuis 32 ans : monter les chapiteaux, les tables, préparer les repas, tenir la buvette, accueillir les visiteurs et les guider sur le parking, etc.

A la fin de la journée, après avoir rangé, nous sommes épuisés mais heureux du bon déroulement de la manifestation. Nous trouvons toujours la ressource de grignoter et de boire ensemble tout en partageant les anecdotes de la journée. La convivialité est toujours de mise.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, franchir le pas et participer entre amis à animer votre village lors d'une ou des prochaines manifestations. Les bénéfices sont investis dans du matériel mis à disposition des autres associations (Fleurissement, Autour du Clocher de Montcarra, Sou des Ecoles, Les Chignoles...).

Pour en savoir plus venez visiter le site : <http://comite-des-fetes.montcarra.fr>

Stéphanie Wattiez, secrétaire



13 juillet : défilé des lampions



Foire de septembre



Le bureau a été "élargi" avec une quinzaine de membres

Le comité des fêtes a remis au Téléthon 2017 un chèque de 1200 euros, représentant les bénéfices réalisés lors de la soirée du 8 décembre.



La potée : bien rodée avec 500 repas servis!



Le 13 juillet: l'occasion de faire la fête pour les conscrits

Comité de Fleurissement

La randonnée des fleurs prend de l'ampleur chaque année!

En effet, maintenant connue comme randonnée sympathique et familiale, mais aussi plus sportive avec le grand parcours d'une quinzaine de km, dans un cadre campagnard aux paysages variés, la randonnée annuelle a vu plus de 750 marcheurs en 2017.

Une animation est toujours proposée pour le plaisir de tous et ce sont les personnages de l'Éphéméria circus que vous avez rencontrés tout au long du chemin... avec un spectacle de feu pour clôturer la matinée!

Une surprise vous attend encore pour l'édition 2018 du dimanche 8 avril, avec Charlotte et ses spectacles autour du feu...

Les bénéfices servent au financement des plantations pour la commune : achats de fleurs annuelles ou aménagements de nouveaux massifs, comme ceux créés cette année suite aux travaux de voirie (voir en p15 "Fleurissement"). Les bénévoles, passionnés par le jardinage, prennent cœur à sans cesse embellir le village.

Après la création du site internet pour la randonnée : <https://fleurissement.montcarra.fr/> vous pouvez aussi retrouver le comité sur Facebook : **Randonnée-des-fleurs-Comité-de-Fleurissement-de-Montcarra** sur lequel vous pourrez visualiser les photos des plantations, et le film réalisé lors de la randonnée 2017.

Que vous ayez envie de jardinage, ou seulement participer en tant que bénévoles à la randonnée, vous serez accueillis dans une ambiance conviviale auprès du groupe.

Florence Perriszez
Responsable du comité de fleurissement



Rando-inscriptions 2017



Rando-animation : l'Éphéméria circus



Les membres pour les plantations de printemps

Le Cerf-Volant Bleu

L'association continue son chemin en récoltant des fonds grâce à des repas dansants, des vide-greniers et des concerts afin d'aider des familles d'enfants malades dans le besoin. Noël 2017 verra des enfants hospitalisés à Léon Bérard recevoir des jouets.

Pour 2018, beaucoup de petits malades souhaiteraient aller au Puy du Fou. Espérons pouvoir l'organiser en été. Et comme chaque année, un séjour se fera au lac de Sainte-Croix, accompagné d'une sophrologue et d'animateurs pour soulager les parents, l'espace d'une semaine.

Notre repas dansant s'est déroulé le 14 janvier 2018 à Montcarra, vous êtes venus nombreux et nous vous en remercions.

Danielle Vigneux, vice-présidente



Autour du Clocher de Montcarra

Créée en 2008, notre association fêtera son 10^e anniversaire en 2018 ! Elle œuvre pour aider à la sauvegarde du patrimoine du village.

Les premières années, nous avons participé financièrement à la sauvegarde des bâtiments de l'église : le toit, la zinguerie, le drainage, les vitraux et les boiseries situées autour de l'autel, grâce à notre partenariat avec La Fondation du Patrimoine. Puis l'association a fait restaurer une vierge en bois doré du XIX^e siècle.

Le meuble funéraire «le mort en bois», restauré grâce au concours auquel a participé la mairie, est resté exposé au musée Dauphinois pendant une année du fait de sa rareté. Il est maintenant exposé dans l'église.

Cette année 2017, c'est pour la réfection du four banal que nous avons donné une subvention à la mairie. Grâce à l'action efficace d'Alain Aznar et de Daniel Nebois (photos ci-dessous), nous avons pu faire une inauguration mémorable pour ces travaux, avec dégustation et vente de nombreux pains cuits sur place et qui ont fait le régal de nombreux habitants du village (voir autres photos en p14).

Comme nous l'avions fait depuis quelques années, nous avons tenu un stand au vide-grenier du début août. Malheureusement, nous avons eu moins de visiteurs, donc moins d'acheteurs que les années précédentes.

Le point culminant de cette saison a été l'exposition des «objets d'autrefois» lors des journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre dernier. Cette exposition a vu beaucoup de visiteurs grâce à la qualité des objets exposés et leur diversité, mais aussi grâce aux habitants de notre village qui se sont impliqués en prêtant ces objets d'exception. Je les en remercie.



Stand de l'AACM au vide-grenier

Et pour clore l'année, une foire aux livres et aux disques vinyles s'est tenue dans la salle polyvalente, le samedi 25 novembre. Vu le succès, nous renouvellerons en 2018.

L'année 2018 sera marquée par le 10^e anniversaire de l'AACM, Association Autour du Clocher de Montcarra. Une grande fête sera organisée sur 2 jours, les samedi 9 et dimanche 10 juin, avec pour chaque journée un concert et une rétrospective, avec des documents, des photos, des vidéos de tout ce qui a été réalisé depuis le début. Pour les prochaines journées du patrimoine, nous avons un grand projet à mettre en place. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant et de faire appel à vous tous afin que le patrimoine de notre commune soit sauvegardé.

Jean-Paul Saget, Président de l'Association ACM



Cuisson de pain pour l'inauguration des travaux de réfection du four banal



"Les objets d'autrefois"

Les pêcheurs de l'étang de Gôle

L'association de pêche va entrer dans sa troisième année d'existence avec les membres du bureau d'origine qui sont fidèles au poste, et en partenariat dynamique avec la commune.

La première année elle a compté 23 sociétaires et ce chiffre s'est stabilisé à une dizaine depuis. En effet le nombre de postes de pêche est limité et l'envahissement par la végétation dès le mois de mai rend la pêche plus difficile.

L'association s'est occupée de l'empoissonnement, de l'entretien des berges, du ramassage des déchets emportés par le vent sur l'eau et de la surveillance de l'étang. De nombreux visiteurs avaient pris l'habitude de venir pêcher sans permis en l'absence de surveillance, mais ce phénomène a maintenant beaucoup régressé grâce à la vigilance des 2 gardes pêche, ces derniers sont des membres bénévoles du bureau de l'association.

C'est surtout la pêche au brochet qui motive les sociétaires, à notre connaissance le plus gros brochet pris cette saison faisait 4 kilos, comme la saison précédente.



Les pêcheurs au travail : nettoyage de la pêcherie

Cartes de pêche

L'ouverture de la pêche à l'étang de Gôle aura lieu le dimanche 1^{er} avril.

Vous aurez la possibilité de prendre votre carte auprès de l'association, lors d'une permanence qui sera assurée en début d'année. Renseignements auprès du secrétaire au 07 71 75 53 33

la commune. Dans ce cadre l'étang est devenu un lieu de promenade bien fréquenté, le dimanche à la belle saison la digue accueille un défilé de marcheurs et de VTTistes. Le pêcheur a pris l'habitude de répondre philosophiquement par quelques mots à la question classique : "Ça mord?"!

Les poissons chats sont revenus, ce qui a décidé l'association à demander à la mairie que l'étang soit vidé le plus vite possible. Les études vont donc être rapidement lancées conformément au plan de gestion, mais elles demandent du temps, et la vidange se fera certainement en 2019 comme prévue.

Les pêcheurs de l'étang de Gôle espèrent continuer à s'occuper de la pêche dans l'état d'esprit positif qui régit ce partenariat.

Pour le bureau, le président, Bernard Doidy

C'est dans le cadre de l'Espace Naturel et Sensible que l'association a engagé un partenariat dynamique avec

Le club des Magnauds

Notre club s'organise avec nos restaurants traditionnels, nos jeux, nos goûters, autour desquels nous avons plaisir à nous retrouver pour passer de bons moments.

Nous aimerions cependant du renouveau avec nos adhérents. Vous serez les bienvenus tous les mardis après-midi, quelques heures par semaine pour se retrouver autour de jeux ou échanges, cela fait du bien ! Rendez-vous à la salle du conseil de la mairie entre 14h et 18h.

Pour les sorties, nous nous joignons au club de Saint-Chef.

Chantal Navarro, présidente



Les Magnauds en sortie avec le club de St-Chef à la Taverne rustique

Le Sou des écoles

Le sou des écoles est un soutien financier important aux nombreux projets d'école. Nous organisons tout au long de l'année différentes manifestations dont le bénéfice sert à financer ces différents projets :

► **En décembre, le spectacle de Noël des parents.** Cette année encore, les parents d'élèves et anciens parents d'élèves ont remis le costume pour amuser la galerie. L'après-midi, nous proposons un café spectacle avec vente de gâteaux maison et le soir nous vous servons la fameuse choucroute (bien copieuse) et animons la soirée avec différents sketches, chansons, danses... pour le plus grand plaisir de tous.

► **Mais aussi le spectacle des enfants,** à Rochetoirin, avec vente de gâteaux, frites, hot-dog et buvette. Les enfants accompagnés de leurs enseignants nous proposent une chorale. A la fin de cette soirée, le Père Noël vient faire son apparition et récompenser les enfants avec quelques sucreries.

► **Vente de sapins de Noël**

► **En mars confection et vente de tartes et pizzas** cuites au feu de bois. C'est grâce à la participation de tous que nous pouvons préparer et cuire les pizzas le matin et les tartes l'après-midi. Nous organisons la vente le soir même et nous avons le plaisir de vous retrouver autour d'un petit verre.

► **En fin d'année scolaire, un spectacle** est proposé par les enfants et leurs enseignants. A la suite de celui-ci,

une buvette et une restauration sont prévues ainsi que plusieurs stands de jeux pour les enfants.

Tout ceci a permis de financer pour l'année 2016/2017 :

- Le transport pour le cross du collège de Saint-Chef
- Les sorties : à Virieu pour la découverte du château et de l'exposition « Résistance en chemin » pour les grands, et à l'abeille gourmande pour les maternelles
- L'intervention d'un magicien lors du spectacle de Noël
- Du matériel pour l'école : un vidéo projecteur, des jeux pédagogiques, et des tablettes avec casques, protections et clefs USB
- Une sortie aux Écuries de Montcarra
- Le projet photo de l'école, avec livre photo à la clef

Nous serons très heureux d'avoir de nouvelles idées et de nouveaux bras pour nous aider à continuer ! N'hésitez pas à venir faire connaissance avec tous les autres parents d'élèves dans une ambiance des plus agréable.

Contact : soudesecolesmontcarra@gmail.com

Présidente : Gaëlle Dugué



Spectacle des enfants et jeux, lors de la kermesse de fin d'année scolaire



Cuisson des pizzas dans le four communal



Les Chignoles de Montcarra

Les Chignoles ont du couple moteur : cette année, les moitiés féminines des Chignoles ont été mises à contribution ! Elles ont prouvé être de vrais moteurs à idées...

Le rallye annuel sur deux jours, autour de Saint Antoine l'Abbaye, organisé par les Chignoles-women, a été ponctué de découverte de superbes sites, de la visite de l'ancien moulinage de la Galicière, dans son jus, présenté par des passionnés, d'énigmes "capilo-tractées" et de jeux de fin de soirée. Une organisation soignée sur les deux journées où rien n'a été laissé au hasard, gîte, repas, apéros, activités et lieux de découverte : un superbe souvenir pour chacun des participants.

Le rassemblement de l'été a été l'occasion de lancer un nouveau concept, l'élection de Miss Chignoles, qui a permis d'animer la journée et à l'association de nous singulariser en développant encore un peu plus le côté convivial et familial de notre manifestation.

Enfin, l'assemblée générale de fin d'année a été l'occasion de passer un bon moment autour d'un couscous et d'une partie de Mille Bornes accommodée à la sauce Chignoles, règle du jeu et cartes personnalisées à l'effigie de certains de nos adhérents et de nos aventures.

Si les véhicules anciens sont importants au sein de l'association, ce sont surtout les activités entre amis et familles qui nous lient. Vous pouvez découvrir ou revivre les meilleurs moments sur le site des chignoles :

<http://les-chignoles.montcarra.fr/> ou mieux, acheter une vieille bagnole et venir nous rejoindre.

Stéphanie et Philippe Wattiez



Les Chignoles à la Galicière, ancien moulinage : fabrique de fil de soie



Les Chignoles, des voitures anciennes, mais aussi des motos, camions, tracteurs, motoculteurs, etc.



Les sorties en Chignoles, c'est aussi... Faire avec les aléas... Ou les bons moments !



La matinée boudins à la chaudière a lieu en février



Miss Chignoles 2017 : la Ford Abeille

Les Panthères Roses/hommes

Nous souhaitons une bonne année 2018 à tous les habitants de Montcarra de la part de l'ensemble du club sportif des Panthères roses.

Le club reprendra ses activités à Montcarra en septembre 2018.

Stéphane Drevard, président

Les Panthères Roses/section filles

La sixième saison des Panthères Roses a démarré sous l'égide du rassemblement car cette année le club accueille des joueuses de Bourgoin-Jallieu pour former le seul club de cadettes (15-18 ans) à VII du Nord-Isère.

Avec plus d'une vingtaine de filles très motivées, deux équipes ont été inscrites dans le championnat qui a démarré samedi 14 octobre 2017 avec la réception au stade de Montcarra d'une équipe de la Loire ainsi que d'une équipe de Bourg-en-Bresse. Comme les années précédentes, le club continue à promouvoir et développer la pratique du rugby féminin. Si le bureau a été renouvelé cette saison, l'entraîneur est toujours là (Cédric CHATAIN) et vise pour les équipes une qualification pour les poules hautes, étape indispensable et très concurrentielle avant de pouvoir accéder aux finales Sud-Est de la compétition.

Cette nouvelle saison devrait également permettre de relancer le tournoi Montcarra Seven Ladies, en fin de saison rugbystique (mai-juin), pour sa 4^e édition, afin d'attirer de nombreuses équipes venant d'autres régions de l'hexagone et désireuses de venir partager la même passion du rugby féminin à VII.

Si vous souhaitez venir voir s'entraîner les Panthères roses féminines, alors n'hésitez pas et venez jusqu'au stade de Montcarra, le mardi de 19 à 21H.



Le Président, Mathieu CHEVRIER



Le Yoga

Depuis la rentrée 2016, le Yoga est une activité proposée à Montcarra.

Cette année, les cours perdurent avec près de 20 adhérents sur 2 créneaux : lundi 18h30/20h et mardi 8h45/10h15. Le yoga enseigné est du Hatha yoga, le yoga le plus classique, avec de temps en temps du yoga du rire et du yoga nidra (davantage orienté sur la relaxation). Quel que soit le niveau de souplesse ou de force des participants, le yoga s'adapte à chacun grâce à des variantes de postures. Les cours se déroulent toujours dans la bonne humeur, le respect et l'ouverture.

Chacun trouve dans le yoga des bénéfices différents selon ce qu'il a le plus besoin.

Nathalie Barbaise, professeur de yoga



ACCA/Association de Chasse Communale Agréée

La chasse étant avant tout une passion, elle est aussi une nécessité pour la régulation des nuisibles, la gestion de la faune et pour la préservation de l'héritage d'une tradition rurale.

Pour plus de transparence et pour être mieux informés sur cette activité qu'est la chasse sur la commune de Montcarra, nous vous invitons à consulter le règlement intérieur ainsi que les jours et heures d'ouverture qui sont affichés en mairie pour chaque saison. Ce règlement intérieur est en accord avec l'arrêté préfectoral actualisé tous les ans, il contient également des conditions restrictives supplémentaires adaptées pour une gestion de la faune, sur le territoire communal de Montcarra.

Nous rappelons que la sécurité est l'affaire de tous et nous vous demandons de signaler votre présence, simplement en portant des vêtements bien visibles pendant vos déplacements en forêt durant toute la saison de chasse.

A noter que le vendredi est un jour de non chasse sur tout le département de l'Isère.

Cette année encore nous serons très heureux de vous accueillir lors des manifestations organisées par l'ACCA, à noter sur vos agendas : la traditionnelle matinée diots le 2^e dimanche de février à la salle des fêtes ainsi que le vide-grenier qui a lieu le 1^{er} dimanche d'août au stade Jean GUICHERD.

Le président, M. Patrick COUTURIER ainsi que tous les adhérents de l'ACCA vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.

Richard TESTA, membre chasseur



Vide-grenier du 6 août 2017

**Contact :**

Téléphone : 04 74 80 23 30
 contact@balconsdudauphine.fr
 www.balconsdudauphine.fr

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Dans le cadre de la loi NOTRe portant la nouvelle organisation territoriale, l'Isle Crémieu, Les Balmes Dauphinoises et le Pays des Couleurs ont fusionné au 1^{er} Janvier 2017 pour former la communauté de communes des **Balcons du Dauphiné** : un projet collectif basé sur une **volonté commune** de constituer un nouveau territoire cohérent et ayant plus de poids dans notre paysage administratif.



Les champs d'action des Balcons du Dauphiné

Les compétences obligatoires et les actions menées



Aménagement de l'espace : la communauté de communes prépare le «SCOT», Schéma de Cohérence Territoriale. Ce document d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement du territoire (pour les 15 à 20 ans à venir) dans les domaines suivants : économie, tourisme, agriculture, mobilité-transport, énergie, environnement et habitat-urbanisme.



Développement économique : gestion de 21 zones d'activités, mise en place d'une couverture très haut-débit d'ici 2024,... Les Balcons du Dauphiné travaillent avec les entreprises, les artisans, les TPE, les agriculteurs,...



Promotion touristique : valoriser notre territoire concernant le patrimoine, l'accueil et l'offre touristique.



Collecte et traitement des déchets ménagers



Accueil des gens du voyage



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : compétence relevant de la communauté de communes au 1er janvier 2018.



Eau et assainissement

Les compétences optionnelles et facultatives



Petite enfance, enfance



Jeunesse



Défense et incendie



Environnement (Natura 2000, ViaRhôna,...)



Santé (lutte contre la désertification médicale)



Maison de services au public



Manifestations et médiations culturelles (Musique à l'école, Faïtes des Arts,...)



Habitat



Voierie d'intérêt communautaire, éclairage public



Insertion



Equipements sportifs communautaires



VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER OU ADAPTER VOTRE LOGEMENT ?

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION
DE L'HABITAT EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER.

Une opération mise en place jusqu'en septembre 2020 et qui apporte un accompagnement gratuit, **des conseils techniques** et **des aides financières** pour améliorer votre confort au sein de votre logement.

Elle s'adresse :

- **Aux propriétaires occupants**, dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs, variable selon la composition de votre famille.
- **Aux propriétaires bailleurs**, qui souhaitent conventionner leur logement et pratiquer pendant au moins 9 ans un loyer modéré après travaux.

Quels travaux sont subventionnés ?



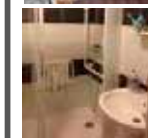
Les travaux d'économie d'énergie

Isolation thermique, changement du mode de chauffage, remplacement des menuiseries,...



Lutte contre l'habitat indigne

Travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement.



Les travaux d'adaptation

Remplacement d'une baignoire par une douche, monte escalier, pose de rampe,...

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt auprès des organismes financeurs !

Qui contacter ?

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Vous pouvez vous renseigner gratuitement auprès de **Soliha Isère Savoie**

Par téléphone : **0 805 030 064**

En permanence :

→ **MONTALIEU-VERCIEU** 1^{er} jeudi de 14h à 16h

→ **LES AVENIERES V.T** 1^{er} vendredi 9h30 à 11h30

→ **VILLEMORIEU** 2^{ème} et 4^{ème} vendredi 9h30 à 11h30

→ **SAINT CHEF** 3^{ème} jeudi 14h à 16h

→ **MORESTEL** 3^{ème} vendredi 9h30 à 11h30

Comment monter un dossier ?

EXEMPLE : M. et Mme BERTHIER, propriétaire de leur résidence principale, souhaitent faire des travaux d'économie d'énergie.



1 – Ils appellent **Soliha**, avec leur avis d'imposition pour avoir plus d'informations.



2 – Soliha vérifie leur **éligibilité** aux aides des différents financeurs. Puis M. et Mme BERTHIER remplissent un pré-diagnostic sur leur logement.



3 – Un technicien effectue **une visite de leur logement** pour savoir si les travaux envisagés permettent de gagner 25 % d'économie d'énergie. Il établit également des **préconisations** de travaux.



4 – M. et Mme BERTHIER font réaliser **des devis** auprès des artisans de leur choix, en respectant les recommandations du technicien.



5 – M. et Mme BERTHIER reprennent contact avec Soliha pour **monter leur dossier de demande de subvention**.

LE BILAN

Isolation des combles :
2 673 €

Changement du système
de chauffage : 7 742 €

Coût total des travaux :

→ 10 415 € HT

→ 10 988 € TTC

Les subventions :

Agence nationale de l'habitat	isère	Balcons du Dauphiné
5 208 €	725 €	500 €



**Un reste à charge
de : 4 555€**

La situation géographique de Montcarra nous permet de profiter des avantages de deux associations de commerçants, artisans et entreprises: "le GroupementT" sur le canton de la Tour du Pin, et l'Acabred sur la CC des Balcons du Dauphiné, gratuitement, ou en adhérant pour encore plus de services.



Le GroupementT c'est :

- Une association représentée et animée par des chefs d'entreprises bénévoles
- Des conseils et un accompagnement gratuits par des experts : comptables, assureurs, en communication, avec des représentants du RSI, des chambres consulaires, des tribunaux de commerce, pour la gestion de l'entreprise de sa création à sa transmission.
- Des interventions pour résoudre des situations avec les administrations concernées par l'entreprise (centre des impôts, Urssaf, service sanitaire, gendarmerie, répression des fraudes, etc)
- Des Caf'échanges : petit déjeuner ouvert aux entrepreneurs du secteur, le 1^{er} jeudi du mois dès 8h pour échanger, et s'insérer dans un réseau de professionnels locaux.

► La carte « Festival » : carte de fidélité multi-commerces, qui permet aux consommateurs d'obtenir du pouvoir d'achat supplémentaire à dépenser localement (voir conditions)

► Les Chèques cadeaux « Mon Tour aux Vallons », pour faire plaisir (à vos proches, vos salariés, vos clients,...) et développer le commerce local tout en défiscalisant. Vous pouvez également être affilié à ce mode de règlement (voir conditions)

► Shopping en Non-stop : près de 80 boutiques ouvertes tous les vendredis en non-stop à la Tour du Pin. Une des initiatives pour le développement économique du Canton. Rejoignez le mouvement !

« je suis acteur de mon avenir, j'adhère au GroupementT »
16 € / mois

Groupement des Entreprises du Canton de la Tour du Pin
9 rue d'Italie-38110 La Tour du Pin-04 74 97 54 69
contactgroupement@gmail.com



L'ACABRED est l'Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône En Dauphiné.

► Les ACTIONS DE L'ACABRED

- Le réseau Avantages Adhérents ACABRED (Réseau 3A) : avantages, réductions et offres accordés exclusivement aux adhérents et à leurs salariés !
- Les chèques cadeaux "La boucle du Rhône"
- Le site internet vitrine de l'offre commerciale et artisanale de proximité

► LES PROJETS DE L'ACABRED

- La carte de fidélité commune entre tous les commerces de proximité
- La création d'une application smartphone pour ne jamais louper une promotion
- Un service de conciergerie en entreprise
- Un observatoire du commerce et de la vacance commerciale

Découvrez son site internet www.acabred.com

ACABRED - Maison Mestrallet,
19, cours Baron Raverat, 38460 Crémieu
Tel : 04 74 92 03 78
contact.acabred@gmail.com



Les bénévoles de la Croix-Rouge LES VALLONS DE L'ISERE vous attendent dans leurs nouveaux locaux :
68 rue Gambetta LES ABRETS EN DAUPHINE. Tél. 09 60 38 40 02
Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour se joindre à nous
Urgence et secourisme-Action sociale

IMPORTANT : NOTRE VESTI-BOUTIQUE EST OUVERTE A TOUS....
VENEZ NOMBREUX SOUTENIR NOS ACTIONS PAR VOS ACHATS

Le chat forestier



UN FELIN SAUVAGE EN ISLE-CREMIEU

le Chat forestier



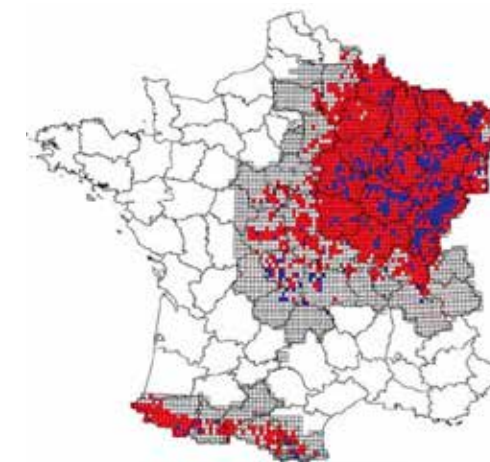
DESCRIPTION

Animal carnivore de la famille des Félidés, le chat forestier a une robe grise ou fauve clair légèrement rayée, caractérisée par une queue épaisse, annelée (2 à 5 anneaux) et terminée par un manchon noir et par la présence, sur le dos, d'une bande noire unique et bien visible qui débute derrière les épaules et s'arrête à la naissance de la queue.

- Taille Longueur (queue comprise) de 0,60 à 0,80 m.
- Poids moyen Femelle : 3 à 5 kg - Mâle : 4 à 6 kg.
- Habitat Massifs forestiers associés à des prairies naturelles.
- Territoire Femelle : 2 à 3 km² - mâle : 8 à 10 km²

Le rut a lieu de mi-janvier à fin février, après une gestation de 63 à 69 jours, la femelle met bas 2 à 4 petits dans un gîte à l'abri de la pluie (anfractuosité rocheuse, grosse souche, etc.)

- Régime alimentaire Strictement carnivore, prédominance des petits rongeurs (90 %); proies secondaires : oiseaux, amphibiens, lapins et lièvres
- Protection Animal protégé France (1979).
- Statut Inscrit sur la liste rouge des espèces en danger au niveau national, régional et isérois..



- Présence vérifiée durant la période 2004-2006
- Présence vérifiée durant la période 1990-2003
- présence vérifiée avant 1990
- Espèce recherchée sans présence confirmée

REPARTITION EN FRANCE

L'espèce semble avoir été très largement répartie depuis l'Holocène (10 000 AJC) jusqu'au Moyen-âge où ses populations ont commencé à décliner à cause de la disparition de leur habitat (déforestation) et du piégeage. Après une longue phase de disparition menant l'espèce au bord de l'extinction, ses populations reconstituent peu à peu leurs effectifs.

En France, actuellement, la présence du chat forestier est établie de façon certaine dans 44 départements. Deux aires de présence, sans relation entre elles, se répartissent dans un grand quart nord-est et dans les Pyrénées.

Risque important d'hybridation avec les chats domestiques devenus sauvages (chats haret), morcellement de l'habitat forestier.

C'est une espèce sauvage indigène qui a toujours existé en Europe. Contrairement à ce que l'on pense souvent, le chat sauvage n'est pas l'ancêtre du chat domestique. Ce dernier a ses origines au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est. Il a probablement été introduit en Europe au moment des croisades et ne se développa vraiment qu'à partir du Moyen-âge.



LE CHAT FORESTIER EN ISLE-CREMIEU

Les données, au nombre de 54, proviennent de la base de données de Lo Parvi, elles recensent les observations visuelles ainsi que les indices de présence.

- 2016
- 2015
- 2011 - 2014
- 2007 - 2010
- 2003 - 2006
- avant 2003

Artisans/Activités à Montcarra

Au fil du bois

Charpente, parquets,
aménagements intérieurs
Eric Badin - 06 29 41 59 09

Commerce ambulant

Tous les jours à 11h, sauf dimanche
Marc Mourot - 06 10 74 46 57

Designer Graphiste

Création de logos, identités
visuelles-Mise en page de tous
documents : brochures, dépliants,
affiches, magazines, plaquettes
Florence Perrisiez - 06 80 89 17 23
www.florenceperrisiez.fr
florenceperrisiez@gmail.com

Dugue Metal Avenir (DMA)

Serrurerie, métallerie,
montage mécanique sur
machines industrielles
JL. Dugue - 06 83 64 98 51

Isère Bus

Transports privés
Jean-Marc Gewiss et Patrice Goy
07 89 57 85 14

Les Bons tuy'eaux

Plomberie sanitaire, chauffage,
dépannage, entretien,
rénovation, adoucisseurs d'eau
Luc-Amaury Forêt - 06 03 79 83 79

Les Écuries de Montcarra

Pension, centre équestre,
poney-club, équitation western
Charlotte et Bertrand Haar
06 84 19 52 27
www.clubequestre-montcarra.fr
ecuries-montcarra@outlook.fr

Marechal Plomberie

Plomberie, sanitaire, chauffage,
dépannages, rénovation
Maréchal Cédric - 06 52 67 82 72

ORIENS

Accompagnement des Hommes
et des organisations, conseil,
formation et coaching
Charlotte Debacker - 06 62 89 16 39
c.debacker@oriens-solutions.com

Paysagiste

Création-Entretien
Thomas Petitpierre - 06 78 87 64 56

Restauration d'objets d'art

Sophie De Lamar - 06 61 76 62 10

Assistants maternelles à Montcarra

Florence Berthet

213 Grande Rue
04 74 92 57 02

Béatrice Di Raffaele-Thuilier

11 ch. de Chantemerle
06 34 17 39 13

Gaëlle Dugue

125 Chemin du Haras
06 75 34 90 35

Isabelle Garden

400 Grande Rue
04 74 27 71 76

Virginie Signol

340 Chemin du Buclay
06 67 80 11 15

Pôle enfance jeunesse des Balcons du Dauphiné



Services petite enfance

- Multi-accueil sur Salagnon :
"La Farandole des Petits pas"
- Multi accueil sur St Marcel-Bel-
Accueil : "La Bande à Marcel"
- Relais Assistantes Maternelles

Services enfance/junesse

- Accueil de loisirs sur Salagnon
et St Marcel-Bel-Accueil
- Service jeunesse sur Trept.

LEO LAGRANGE assure la gestion de
l'ensemble de ces services.

Organisation, informations et
contacts disponibles sur le site :
enfance-jeunesse-balmesdauphinoises.org

Contact : Céline Guillot Bracoud
Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse
Leo lagrange Centre Est-CCBD
84 chemin du Revolet-38890
Salagnon
celine.bracoud@leolagrange.org
04.37.05.04.13

Permanence parlementaire de Mme Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT, députée de la 10^e circonscription de l'Isère :

Madame la députée reçoit sur rendez-vous au 04 74 19 64 51,
les lundis de 14 h à 18 h et vendredis de 8h à 12h et 14h à 18h.
"le Sémaphore", 5 place Saint-Michel, 38300 Bourgoin-Jallieu, 3^e étage.
Adresse e.mail : mmeyniermillefert@gmail.com

MAIRIE

361 Grande rue
38890 MONTCARRA
Tél. 04 74 92 43 31 (sauf mercredi)
Fax : 04 74 80 70 19
mail : mairie.montcarra@orange.fr
Site www.montcarra.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi de 16h à 18h
Jeudi de 14h à 18h
Samedi (semaine paire) de 9h à 12h
Fermeture les samedis des mois de
juillet et août.

SALLE POLYVALENTE

Tél. 04 74 88 38 17

ECOLE

Tél. 04 74 92 52 67

PÉRISCOLAIRE

Cantine/Garderie 04 74 88 38 17
periscolaire.montcarra@orange.fr

LES BALCONS DU DAUPHINE

Communauté de communes
Président: M. Olivier BONNARD
Siège Social : 3553 route de Chamont
Boîte N°1 38890 SAINT-CHEF
Tél. 04 74 80 23 30
contact@balconsdudauphine.fr
www.balconsdudauphine.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE DOLOMIEU- MONTCARRA

232, rue du stade
Tél. 04 74 92 40 28

MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS

Communauté de Communes
des Balcons du Dauphiné
3553 route de Chamont
Rue de la Plaine du Ver – Boîte aux
lettres n°1 - 38890 SAINT-CHEF
Tél. 04 74 90 39 10

LOGEMENT

Pour toute demande de logements :
un dossier est à déposer auprès de
la Maison de services aux publics.
Coordonnées ci-dessus, ou en mairie.

CONSEIL en URBANISME ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE

(Conseil Architecture Urbanisme
Environnement) : Permanences
d'un architecte conseiller le 2^e ven-
dredi de chaque mois dans les locaux
des Balcons du Dauphiné, au Rondeau
3553, route de Chamont à Saint-Chef
sur RV au 04 74 80 23 30
Service ADS : Application du Droit
des Sols pour l'instruction des de-
mandes d'autorisation d'urbanisme.
Sur RV au 04 74 80 23 30 les lundi,
mardi et jeudi de 9h à 12h dans les
locaux des Balcons du Dauphiné de
Morestel. ads@lepaysdescouleurs.fr

URGENCES

Pompiers : 18 depuis un tél. fixe
ou 112 depuis un tél. portable
Police secours : 17 ou 117
depuis un tél. portable
Service Médical d'Urgence : SMUR : 15
ou 115 depuis un tél. portable
Médecins 24/24 : 04 74 932 932
Maison consultants Médipôle de
8h à minuit : 04 74 93 94 95
Dentistes de garde : 04 74 000 666
(dimanche matin uniquement)
Pharmacies de garde : 3237 ou
Commissariat de Bourgoin-
Jallieu : Tél. 04 74 43 97 17
Centre anti-poison de Lyon :
Tél. 07 72 11 69 11
Allo enfance en danger 119

EDF dépannage

Tél. 09 72 67 50 38

Allo service public

3939 - Tous vos droits et démarches
sur www.service-public.fr

ASSISTANTES SOCIALES

Maison du conseil départemental
18, avenue Frédéric Dard
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 26 73 07 30

BIBLIOTHEQUE INTER COMMUNALE SAINT-CHEF/MONTCARRA

2, rue du seigneur de By à Saint-Chef:
Tél. 04 74 92 59 92
Ouverture les lundis et mercredis de
14h30 à 18h30, et les samedis de 10 à 12 h.
Vacances scolaires : uniquement le mercredi

OSEZ

Relais entre l'offre et la demande en
matière d'emploi - Agence de la Tour
du Pin, 4 rue Paul Sage
Tél. 04 74 83 20 95
site osez-asso.com
mail : assistantetdp@osez.asso.fr

ADMR DES BALMES DAUPHINOISES :

14 rue Saint-Theudère
38890 SAINT-CHEF
Tél : 04 74 92 54 80
admrsaintchef@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Le lundi de 14h à 17h
Le mardi de 9h à 12h (permanence des
responsables-bénévoles) de 12h à 15h
(secrétariat)
Les mercredis et jeudis de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h
Ou sur rendez-vous
Présidente : Mme Solange BOUVIER
Tél 04 74 80 80 01-06 89 33 61 51

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Présidente :
Aimonetto Christiane
Tél. 06 50 19 58 83

SECOURS POPULAIRE

Renseignements :
Gérard Vessiller
Tél. 04 74 92 50 92

DECHETERIE DE COLLONGES

Route de Chamont à Saint-Chef :
Tél. 04 74 92 58 68
Horaires d'hiver :
- mardi et jeudi de 9 à 12 h,
- lundis, merc. et vend. de 14h à 17h,
- le samedi de 9 à 12 h et 14h à 17h.
Horaires d'été :
- mardi et jeudi de 9 à 12h,
- lundi, merc. et vend. de 14h à 18h,
- samedi de 9 à 18h
La collecte des ordures ménagères a
lieu le lundi après-midi. Si le lundi est
férié, la collecte est effectuée le mardi

SICTOM

Chemin de la déchèterie
BP 48 38510 PASSINS
Tél. 04 74 80 10 14
Fax 04 74 80 52 08
www.sictom-morestel.fr

Calendrier 2018

FEVRIER

11 février : ACCA – Diots
13 février : Club des Magnauds - Mardi-Gras
25 février : Les Chignoles de Montcarra - Boudins à la chaudière

MARS

24 mars : Sou des écoles - Tartes et pizzas
24 mars : Municipalité - Nettoyage de printemps à partir de 9h
27 mars : Club des Magnauds - Repas de printemps

AVRIL

8 avril : Comité de Fleurissement - Randonnée des Fleurs

MAI

8 mai : Municipalité - Commémoration du 8 mai 1945 à 11h
13 mai : AACM - Fête du pain autour du four banal

JUIN

9-10 juin : L'AACM fête ses 10 ans - Concert les "Old Bones" et exposition "rétrospective de l'Association" le samedi, Concert du Chœur d'homme de Morestel le dimanche
16 juin : Sou des Ecoles - Kermesse
17 juin : Repas de quartier-Bas du village
29 et 30 juin : Panthères Roses - Tournoi Seven rugby féminin
30 juin : Fête de quartier Liobard et Fuissieux

JUILLET

7 juillet : Département - Animation ENS à l'étang de Gôle de 10h à 12h30, sur réservation auprès d'une OT des Balcons du Dauphiné
13 juillet : Comité des Fêtes - Soirée Champêtre et feu d'artifice
14 juillet : Municipalité - Commémoration de la fête nationale à 11h

22 juillet : Les Chignoles de Montcarra - Rassemblement de véhicules anciens
31 juillet : Les Magnauds - Repas d'été

AOUT

4 août : Département - Animation ENS à l'étang de Gôle de 10h à 12h30, sur réservation auprès d'une OT des Balcons du Dauphiné
5 août : ACCA - Vide greniers
24 août : Les Chignoles - Étape du Tour de France des motos anciennes à 17h au stade

SEPTEMBRE

1^{er} septembre : Comité des Fêtes - Foire et Potée
3 septembre : RENTRÉE SCOLAIRE
4 septembre : Club des Magnauds - Reprise des activités
15 et 16 septembre : AACM- Journées du Patrimoine

OCTOBRE

9 octobre : Club des Magnauds - Repas d'automne
21 octobre : Municipalité-Repas du CCAS

NOVEMBRE

10 novembre : AACM - Foire aux livres et disques vinyles
11 novembre : Municipalité - Commémoration de l'Armistice à 11h
18 novembre : Classes en 8 - Repas

DECEMBRE

1 décembre : Sou des écoles - vente de sapins (sur réservation)
8 décembre : Comité des Fêtes - Téléthon et Illuminations
15 décembre : Sou des Ecoles - Fête de Noël
18 décembre : Club des Magnauds - AG et goûter de Noël

Les Festivals des Balcons

Isle en Scène : 18 au 20 mai 2018 : à la ferme des Dames de Saint-Baudille-De-La-Tour - Concert, humour, spectacles jeune public
Le Solstice de Brangues : 22 juin au 1er juillet 2018 : au Domaine Paul Claudel de Brangues - Festival de théâtre